

LE HAUT TARN 40 ANS DE DÉCLIN

ANPER

Harry Atkins

Domicilié en Seine-et-Marne, chaque année en juin, je prends pension pour trois semaines à l'Auberge de la Truite enchantée chez Edgar et Corinne, successeurs d'Abel Guin, chef cuisinier et ancien président de la société de pêche « La Pontoise ». Je pêche à la mouche principalement sur le haut Tarn et, depuis la mise en place des jours de fermeture en semaine, sur l'Allier, le Lot, la Jonte et la Dourbie.

D'une richesse exceptionnelle en truite fario sauvage dans les années 60, le haut Tarn a subi des nuisances qui ont considérablement diminué le cheptel. La souche autochtone a été dénaturée par l'introduction d'alevins de souche différente, ce qui a été une erreur. Toutes les rivières françaises de première catégorie de moyenne montagne ont considérablement baissé en qualité des eaux et en population de truites. Les causes sont multiples. Je vais tenter d'inventorier ces différentes nuisances.

Les années soixante

La population de truites fario est très abondante, la pression de la pêche très importante. Les Garbois y dominent du fait de la proximité d'Alès. Le nombre de capture n'est pas limité, certains pêcheurs amateurs prélevant d'énormes quantités de truites souvent destinées à la vente !

La taille à 18 cm était bien trop faible. Sur le Tarn, elle aurait dû être portée à 22/23 cm, à 18 voire 20 dans les ruisseaux affluents.

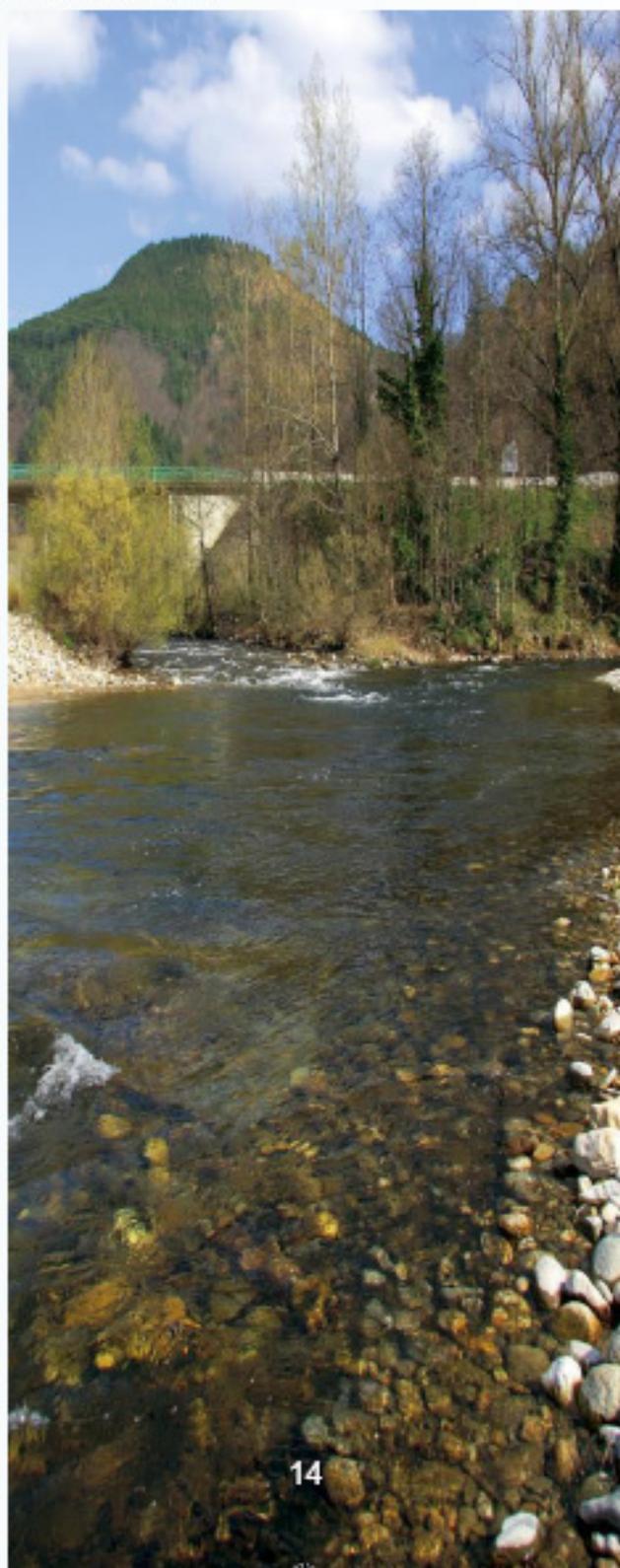
La décharge à ciel ouvert de Pont de Montvert a pris des proportions importantes qui par la suite ont entraîné une pollution chronique résultant du drainage des déchets par les eaux de pluie. Heureusement, cette décharge a été fermée, il y a 15 ans environ, mais il s'en dégage toujours une minipollution par rémanence des eaux d'infiltration.

Les années soixante-dix

Les truites fario sont toujours abondantes, mais le cheptel commence à diminuer. D'autres nuisances s'ajoutent, l'été par exemple, la population

du Pont de Montvert double, triple, le camping est complet, ce qui augmente sérieusement les rejets d'eaux usées directement dans le Tarn, dont le niveau en été est faible.

La concentration de la pollution, le réchauffement des eaux entraînent une certaine mortalité des truites adultes atteintes de furunculose. De plus, l'élevage de bovins génère fumier et lisier, très nocifs pour la vie piscicole, car stockés en pleine nature et lessivés par les pluies qui s'écoulent dans les ruisseaux et le Tarn.



Des mesures bactériologiques effectuées en aval du Pont de Montvert indiquent une dégradation importante des eaux du Tarn ayant de graves conséquences sur la vie aquatique. De plus, certains vacanciers, campeurs, baigneurs profitent des eaux basses pour braconner les truites – pêche à la main, au filet, au fusil sous-marin dans les gouffres, voire quelques empoisonnements de ruisseaux à l'eau de Javel ! Etc.

Le début du déclin coïncide avec la construction du barrage de la Vernède en amont de Cocurès, alimentant par conduite forcée une microcentrale, 2 km en aval. Le Tarn en aval se trouve privé d'au moins les trois quarts de son eau sur environ 2,5 km où la vie aquatique est sérieusement perturbée. Ce barrage empêche les truites de migrer vers les frayères en amont, les truites sont complètement bloquées. Certains pêcheurs se concentrent sur ce barrage pour y remplir des paniers à ras bord.

Ce n'est qu'une quinzaine d'années après l'édification du barrage que la fédération de Lozère a enfin mis en réserve les 300 m en aval ! De plus, cette retenue crée un réchauffement des eaux propice au développement des poissons blancs qui tendent à remonter le Tarn de plus en plus en amont, contribuant à la prédation des œufs et alevins de truite.

Les années quatre-vingt

La baisse continue du cheptel de truites fario conduit les autorités

fédérales à réglementer la pêche, à savoir, limiter le nombre de captures journalières à 20 truites et augmenter la taille modestement de 18 à 20, alors qu'il aurait fallu la porter à 23 cm pour le Tam et 20 pour les ruisseaux affluents. Pour accompagner ces mesures, la surveillance et les contrôles des pêcheurs auraient dû être renforcés, ce qui n'a pas été le cas, les gardes du CSP étant occupés à d'autres tâches.

Les années quatre-vingt-dix

Le déclin se poursuivant, la réglementation est de plus en plus exigeante. Le nombre de captures passe à 15 truites par jour et quelques années plus tard à 10, tandis que la taille est de 23 cm sur le Tam jusqu'à Florac, et 25 cm, limité à 5 prises journalières en aval de Florac.

Hélas, ces mesures interviennent bien trop tardivement, mais le bon sens est pris.

Des travaux d'assainissement – pose d'un réseau de collecte des eaux usées du Pont de Montvert – voient le jour. Ces eaux se déversent dans deux grands bassins profonds pour y être décantées, alors que le trop plein se répand directement dans le Tam sans traitement, accentuant sa pollution. Du reste, jusqu'à 5 ou 7 km en aval, près des chutes, on sent l'odeur des égouts, dans le brouillard des fines gouttelettes d'eau !

Pour alimenter les bovins, il se pratique un épandage d'engrais azotés sur les prairies favorisant la pousse plus rapide des herbes permettant deux à trois coupes de foin. Malheureusement, cet apport d'engrais est lessivé, la mini-pollution des sols se retrouve dans l'eau des rivières. On constate désormais chaque année le développement de plus en plus précoce dans la saison, accompagné d'une baisse du taux d'oxygène, d'algues filandreuseuses colmatant pierres, graviers, sable de rivière, nuisant à la faune aquatique (elles étouffent invertébrés et larves d'insectes aquatiques !).

Début des années 2000

La pluviométrie des Cévennes a été faible, pratiquement pas de crue nécessaire au nettoyage annuel du lit des rivières, ce qui favorise la concentration des pollutions. La canicule a été durement ressentie par les truites fario, beaucoup de ruisseaux se sont asséchés. La directive européenne sur l'eau a pour but la restauration et la préservation d'une bonne qualité des eaux. Pour le Tam au Pont de Montvert, les mesures relèvent du bon sens et il s'agit principalement de :

- Doter la commune d'une station d'épuration efficace, les techniques actuelles permettent un traitement complet des eaux usées pour enfin restituer une eau saine au Tam. Ces programmes d'investissement, aidés par divers fonds et subventions, permettent à la commune de supporter l'effort financier qui se reportera, certes, sur la facture d'eau.
- Supprimer le stockage sauvage du fumier et du lisier et inciter au stockage dans des bacs pouvant contenir le jus, très nocif pour la vie aquatique.
- Protéger à tout prix les zones humides, véritables poumons du Tam. Les tourbières de la plaine de Camargue sur le plateau du Mont Lozère absorbent une partie des pluies et restitue l'eau très progressivement par l'intermédiaire des sources, rigoles et ruisseaux assurant un niveau d'étiage.
- Veiller à ce que les méthodes agricoles et d'élevage respectent l'environnement.

- Mettre en réserve totale bon nombre d'affluents du Tam. Interdire certains modes de pêche trop meurtriers ciblant les truites bonnes reproductrices de belle taille (la pêche au vairon).
- Exclure toute nouvelle construction de micro-centrale. Pour le barrage de la Vemède, reconsidérer et modifier la passe à poissons pour que les truites puissent franchir ce seuil et peut-être, à long terme, le démolir.
- Renforcer la surveillance et le contrôle des pêcheurs et des différentes installations de traitement des eaux pour s'assurer de leur bon fonctionnement.
- Faire la chasse aux rejets directs des eaux usées dans les ruisseaux et les rivières.
- Veiller au respect des débits réservés des barrages et des périodes d'interdiction de turbinage.

D'autres mesures de bon sens peuvent s'ajouter surtout si l'on veille sérieusement « sur le pont » ! La reconquête du patrimoine halieutique par la qualité des eaux vise à conserver à la Lozère une pêche sportive de qualité, le tourisme pêche représentant une part importante de l'économie locale.



BASSIN DE DÉCANTATION : EFFLUENTS DE PONT DE MONT-VERT !